

Colloque international
Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ?
Un débat européen sur les budgets de référence
13 octobre 2015

Didier Gélot Secrétaire Général de l'ONPES

Mon propos introductif portera sur trois points :

- Pourquoi l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) s'est-il engagé dans cette démarche de construction de budgets de référence pour certaines catégories de ménages ?

- Pourquoi cette problématique n'a-t-elle pas été prise en charge par l'ONPES, et pas directement des chercheurs ou par l'administration statistique comme cela peut être le cas dans d'autres pays européens. De même pourquoi avons-nous privilégié une démarche participative associant les citoyens experts de leurs besoins à la construction de ces budgets ?

- Pourquoi avons-nous voulu débattre aujourd'hui de ces questions à un niveau européen ?

Pour répondre à la première question je dirais que si l'ONPES s'est engagé dans une telle démarche c'est d'abord parce que depuis de nombreuses années l'Observatoire s'est intéressé aux publics situés en dessous du seuil de pauvreté monétaire, mais que ces dernières années nous avons constaté qu'il était nécessaire de s'interroger également sur les conditions de vie des publics qui sont situés au-dessus de ce seuil. Il est en effet important de rendre compte des mouvements d'entrées et de sorties de la pauvreté qui ont largement été mis en valeur par les travaux récents sur ce thème. Notons également que, comme nous sommes fortement attachés à la dimension relative de la pauvreté, il ne s'agit pas pour nous de développer une démarche de construction de budgets de référence basée sur l'étude des besoins de survie des populations mais de produire des budgets pour une participation effective à la vie sociale.

Nous avons également voulu, comme cela a été évoqué lors de la conférence introductive du Professeur Ian Gough, privilégier la dimension participative dans la construction de ces budgets de référence. Ce point nous semble tout à fait essentiel, et nous verrons lors de la première table ronde en quoi cette dimension a été au cœur des méthodologies mises en œuvre par les équipes de recherche de l'IRES et du CREDOC.

La réponse à la seconde question tient au fait que l'Observatoire, par sa composition en trois collègues, favorise ce type d'approche. L'ONPES est en

effet composé de représentants des administrations statistiques, qui sont garantes de la qualité de nos travaux, de personnalités qualifiées et de chercheurs, spécialistes de la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est ce mélange de compétences qui s'avère propice à des approches mêlant travaux quantitatifs et qualitatifs. De même, comme il n'existe pas de consensus sur ce que serait un « mode de vie minimum acceptable » nous avons pensé que la rencontre des travaux des experts et de la parole des citoyens, par le biais de « focus groupes », était tout à fait propice pour proposer de nouvelles normes sur ce que serait ce mode de vie minimum acceptable. Il s'agit donc pour l'ONPES d'apporter au débat public un nouveau repère qui dépasse les seuils conventionnels aujourd'hui utilisés pour mesurer la pauvreté ou l'exclusion sociale.

Autre élément, s'il n'existe pas de norme internationale sur ce que serait un mode de vie acceptable en Europe en particulier. Mais il existe des normes sur certains points comme la mesure du coût de l'enfant supplémentaire dans un ménage. Ces normes ont été établies par des experts. Mais les travaux que nous avons menés permettent aujourd'hui d'approcher différemment ces questions du coût de l'enfant en partant des besoins exprimés par les ménages eux-mêmes.

Ces travaux nous permettent de questionner aussi le niveau des minima sociaux et de nous interroger collectivement sur les normes d'attribution des aides extra légales qui sont accordées par les communes ou les départements aux personnes en difficulté.

Quels ont dès lors été les choix méthodologiques principaux de l'Observatoire, qui ont structuré ce travail de recherche ?

- D'abord, nous avons privilégié une approche sur deux villes moyennes, Tours et Dijon. Nous avons également travaillé sur six configurations familiales différentes : des familles monoparentales, des couples avec ou sans enfant, des personnes seules, actives, et des retraités seuls ou en couple.
- Nous avons mobilisé une démarche participative donnant la parole à des individus experts de leurs besoins, représentant une diversité de niveaux de vie. L'objectif principal était que puisse se construire un consensus de la part de l'ensemble des personnes représentatives de la société française.

Dernière question enfin : pourquoi un colloque européen ?

La réponse est que la démarche de construction des budgets de référence est très fortement présente aujourd'hui au niveau de la Commission européenne, mais

avec des méthodes qui peuvent différer sur certains points de celles utilisées en France. Il nous est donc paru important de confronter ces méthodes.

Nous avons enfin un objectif plus directement opérationnel. Il s'agissait de répondre aux besoins des populations, et c'est certainement là l'essentiel : construire une référence, une nouvelle norme permettant aux acteurs de l'intervention sociale de mieux répondre aux besoins des populations qui, sans être pauvres, ont des besoins importants et s'adressent aux services publics (communaux, départementaux) pour qu'ils les aident à répondre à ces besoins.